



## Mairie de SAULES

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 10 décembre 2021 à 20h30

PRESENTS : 5/8 : Louis DAUDEY, Pascal MANGANONI, Sandrine GUINET, Baptiste REPECAUD, Dominique MUTTONI

ABSENT EXCUSE : - Emmanuel DELIOT, ayant donné procuration à Dominique MUTTONI ;  
- Bernard DONEY

ABSENT : - Justin JACOULOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Pascal MANGANONI

1/ Approbation du compte-rendu de réunion du 13 septembre 2021, à l'unanimité.

2/ Délibération modificative du Budget primitif 2021 :

Le maire expose au conseil que certaines dépenses survenues en cours d'année inattendues (bois scolytés qu'il s'est avéré nécessaire d'exploiter d'urgence), génèrent des factures qu'il convient d'honorer, alors que le paiement des bois eux-mêmes n'est pas encore parvenu.

De ce fait, il conviendra de puiser dans les comptes créditeurs pour faire face à nos charges.

Le conseil vote favorablement à l'unanimité. Pour : 6 voix.

3/ Numérotation des nouvelles constructions

Il y a lieu de prendre un arrêté municipal relatif à la numérotation des nouvelles constructions.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les propriétés ci-dessous font l'objet de la numérotation communale suivante et leurs propriétaires et occupants devront utiliser l'adresse indiquée dans le tableau ci-dessous et veiller à la pose des numéros sur leur façade ;

M. Mme CLAIR François et Muriel	<b>11Bis</b> Chemin de Ceinture	ZH n° 165
Mmes ACHOUN Océane et MARTIN Malvina	<b>5Bis</b> Grande Rue	ZH n° 170 et 171
M. Mme FROIDEVAUX Thierry et Céline	<b>8</b> Grande Rue	ZH n° 94
M. DE SOUSA DIAS et Mme CHIGOT Karine	<b>8Bis</b> Grande Rue	ZH n° 94
M. JACOULOT et Mme BERNET Clémentine	<b>8</b> Route de Durnes	ZH n° 47

4/ Délibération – Affouage sur pied – Campagne 2021-2022

11 affouagistes ont demandé un lot ; il s'agit de lots de 20 à 30 stères, provenant des parcelles 9 pour partie et 11 et 12. Pour : 6 voix.

5/ Délibération – Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2022

Vente groupée par contrats d'approvisionnement des hêtres, frênes et divers des parcelles 34 et 35, pour les volumes suivants :

- 85 m<sup>3</sup> de gros bois résineux
- 20 m<sup>3</sup> de feuillus

Pour : 6 voix

6/ Augmentation du salaire de la secrétaire de Mairie, Mme Christelle VAN SEGGELEN

Le maire expose qu'il s'avère nécessaire d'augmenter le salaire de la secrétaire de mairie, Mme Christelle VAN SEGGELEN. Il propose d'augmenter son salaire de 100 euros par mois chargés.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité par 6 voix pour, avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

7/ Commission de contrôle de la liste électorale

Suite à la démission de M. Julien CATTIN, il convient de combler sa vacance au sein de la Commission de contrôle de la liste électorale de la Commune de SAULES.

Le maire propose au conseil de désigner M. Justin JACOULOT en tant que nouveau, étant le plus jeune membre de ce conseil.

Le conseil approuve à l'unanimité, par 6 voix pour, la désignation de M. Justin JACOULOT comme

représentant du conseil municipal au sein de la commission de contrôle de la liste électorale.

#### 8/ Installation d'un défibrillateur

Deux devis sont présentés au conseil par M. Dominique MUTTONI, au nom de M. DELIOT Emmanuel, absent excusé.

Il s'agit d'un défibrillateur d'intérieur (salle polyvalente) ou d'extérieur (avant toit de la salle) ; soit à acheter, soit à louer.

La réflexion doit se poursuivre pour décider la bonne formule. Il conviendra de budgéter en 2022.

#### 9/ Défense contre l'incendie

Il s'avère nécessaire de rénover deux poteaux incendie ; celui situé Route de Durnes face au n° 2 et celui situé face 18Bis Grande Rue.

Il s'agit de deux poteaux en fonte devenus obsolètes et qui ne peuvent plus être manœuvrés.

Un contact sera pris avec un fournisseur après le vote du budget 2022.

#### 10/ Questions diverses :

##### Fêtes et cérémonies :

Compte-tenu de la situation sanitaire, les vœux du maire sont annulés. Un mot de vœux sera distribué aux habitants.

S'agissant du repas des anciens, il faudra voir l'évolution pour décider si repas ou bon pour repas au restaurant ou toute autre formule.

##### Devis éclairage secrétariat :

Les néons étant devenus obsolètes, il s'avère nécessaire de passer aux lampes « leds » pour le secrétariat de mairie. La société BALANCHE a fait une offre à 511 euros pour remplacer les quatre éclairages de quatre néons chacun. Le devis sera validé.

Séance levée à 22h00

Prochain conseil : le vendredi 11 février 2022 à 20h30.

***Bonne fête à tous !***